

Show à l'Assemblée

Publié le 04/06/2009 N°1916 Le Point

Jérôme Cordelier



Smason, PME soucieuse de l'environnement. © DR

Dans la région de Cholet, Samson (16 millions d'euros de chiffre d'affaires) fabrique des chaussures de confort pour femmes et emploie 187 personnes. L'originalité de cette PME ? Une gestion très soucieuse de l'environnement. Chez Samson, on sélectionne scrupuleusement les matériaux (cuirs, talons, fils...), la chaleur des machines est recyclée pour chauffer les ateliers et un bassin récupère les eaux de pluie. Les salariés utilisent les papiers recto-verso, se déplacent en covoiturage et des détecteurs de mouvements évitent que les lumières restent allumées. Ce modèle de gestion fait de plus en plus d'adeptes. Signe d'une reconnaissance croissante : le 4 juin, 250 de ces PME, SCOP, associations, entreprises sociales se réunissent à l'Assemblée

Évaluation du site

Site du magazine Le Point. Il met en ligne l'intégralité de son édition papier. Chaque semaine il passe au crible l'actualité nationale et internationale et propose des grands dossiers sur des sujets de société.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 306

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

nationale, sous l'égide de son président, Bernard Accoyer, pour le premier **Parlement des entrepreneurs** d'avenir. « Il s'agit de combiner performances économiques et responsabilités sociales et environnementales », souligne l'initiateur de cette rencontre sponsorisée par Le Point, Jacques Huybrechts, cofondateur de la Cité de la réussite.

Près de Calais, Scierie et Palettes du littoral, qui regroupe à la fois un atelier d'insertion de 40 salariés et une SCOP de 135 salariés, est leader dans son métier (la palette hors standard pour les papetiers). Il étend aujourd'hui ses activités à la construction de maisons en bois. « Utiliser les machines pour faire travailler des personnes non qualifiées nous a procuré une inventivité qu'on n'aurait jamais eue autrement », lance son responsable, figure de l'économie sociale, François Marty. Contrairement à certaines idées reçues, cette économie parallèle dégage des bénéfices. Et l'on voit même apparaître une finance verte. Ainsi, la Financière de Champlain a créé des fonds de placements dans les énergies renouvelables, l'eau, les déchets ou encore les maisons de retraite et les services à la personne, et distribue une partie des bénéfices à des associations. « On ne se situe pas dans la philanthropie, y précise-t-on, ces investissements sont aussi sources de performance. »